



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 3 avril 2017 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs les conseillers Claude Poissant, Daniel Racette, Sylvain Seyer, Gaétan Boulerice et Alain Poissant. Était absente madame la conseillère Annie Lussier.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Christine Tremblay était présente, la séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
 - 8.2 Autorisation à la Directrice générale pour suivre des cours de formation à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
 - 8.3 Autorisation au Directeur général-adjoint pour suivre des cours de formation à la COMAQ
 - 8.4 Autorisation à la Directrice générale et au Directeur général-adjoint pour assister au congrès annuel de la COMAQ
 - 8.5 Abrogation et modification de la résolution 15-03-049 – Droit sur les mutations immobilières – Droit supplétif
 - 8.6 Modification de la source de dépense pour l'achat d'un tracteur à gazon commercial en juillet 2016
 - 8.7 Nomination d'un auditeur externe pour l'exercice financier de 2017 et d'un service conseil et de support fonctionnel
 - 8.8 Approbation de la reddition de comptes pour le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller municipal, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
 - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
 - 11.2 Abrogation de la résolution 16-06-098 – Autorisation de travaux en régie d'entretien sur le rang St-Georges et la rue Cloutier
 - 11.3 Octroyer le mandat à la firme *Contactité* pour l'offre d'accompagnement dans le cadres des travaux de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
 - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
 - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller Alain Poissant
 - 13.2 Transfert au surplus accumulé affecté à l'entretien et la réfection du réseau d'égout pour l'exercice financier 2017
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
 - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - La conseillère Annie Lussier
 - 14.2 Engagement permanent – Agente de développement et responsable de la bibliothèque
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier



No de résolution
ou annotation

16. PÉRIODE DE QUESTIONS
17. VARIA
18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

17-04-040 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2017.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	NOM	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

Deux (2) personnes dans la salle

Correspondance : Aucune correspondance.

17-04-041 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	NOM	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	P		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

17-04-042 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, en vertu du règlement no 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer # périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 153 175,70 \$; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2017-04** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	NOM	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

17-04-043 Autorisation à la Directrice générale pour suivre des cours de formation à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) en 2017

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale doit suivre de la formation offerte par la COMAQ en 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la COMAQ offre trois (3) cours de formation adaptés aux besoins des formations de la Directrice générale intitulée « Décider et agir : avancer au grand jour », « Collaborer en mode transversal : les principes et les facteurs de succès d'une organisation matricielle » et « Gestion du changement : diagnostic et intervention » ;

CONSIDÉRANT QUE le rabais de 10 % est applicable lors de l'inscription à trois (3) cours ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la Directrice générale à suivre ces cours de formations au coût de 1 741,50 \$ taxes non incluses, **QUE** les frais encourus lui soient remboursés **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	NOM	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

17-04-044 Autorisation au Directeur général-adjoint pour suivre des cours de formation à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) en 2017

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général adjoint doit suivre de la formation offerte par la COMAQ en 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la COMAQ offre trois (3) cours de formation adaptés aux besoins des formations du Directeur général-adjoint intitulés : « Décider et agir : avancer au grand jour », « Le gestionnaire dans la municipalité d'aujourd'hui » et « Leadership mobilisateur » ;

CONSIDÉRANT QUE le rabais de 10 % est applicable lors de l'inscription à trois (3) cours ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER le Directeur général-adjoint à suivre ces cours de formations au coût de 1 635 \$ taxes et rabais non inclus, **QUE** les frais encourus lui soient remboursés **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O				
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

17-04-045 Autorisation à la Directrice générale et au Directeur général-adjoint pour assister au congrès annuel de la COMAQ

CONSIDÉRANT QUE les 49^e assises annuelles de la Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec auront lieu du 24 au 26 mai 2017, au coût de 1 902 \$, taxes non incluses ;

CONSIDÉRANT QUE la participation de la Directrice générale et celle du Directeur général-adjoint à ce colloque sont essentielles pour parfaire leurs connaissances et leurs expertises dans tous les secteurs administratifs d'une municipalité ;

IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER la participation de la Directrice générale et celle du Directeur général-adjoint au congrès annuel de la COMAQ et **QUE** toutes les dépenses encourues leur soient remboursées **ET** que ces dépenses soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O				
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			

17-04-046 Abrogation et modification de la résolution 15-03-049 – Droit sur les mutations immobilières – Droit supplétif

CONSIDÉRANT QUE la loi concernant les droits sur les mutations immobilières prévoit que la Municipalité peut adopter une résolution à l'effet qu'un droit supplétif au droit de mutation doit lui être payé dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du paiement du droit de mutation à l'égard de ce transfert ;

CONSIDÉRANT QUE dans tous les cas, le montant du droit supplétif dû à la Municipalité n'excède pas 200 dollars.

IL EST PROPOSÉ D'ABROGER toutes résolutions antérieures faisant référence au droit sur les mutations immobilières **ET D'AUTORISER** la collecte des droits supplétifs au droit de mutation **ET QU'UNE** exemption du paiement du droit supplétif soit appliquée lorsque le transfert survient entre des conjoints ou des membres d'une même famille visée par l'exonération prévue au paragraphe d) de l'article 20 de la loi concernant les droits sur les mutations immobilières qui résulte du décès du cédant.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O				
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE			



No de résolution
ou annotation

17-04-047 Modification de la source de dépense pour l'achat d'un tracteur à gazon commercial en juillet 2016

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acheté un tracteur à gazon commercial en juillet 2016 et que cet équipement est immobilisé dans les états financiers de l'année 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) a modifié les travaux admissibles à la subvention du Programme d'Aide à l'Entretien du Réseau Routier Local (PAERRL) ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses d'immobilisations (achat de véhicules, d'équipement, etc.) sont admissibles dans les dépenses d'été ;

IL EST PROPOSÉ DE MODIFIER la source de dépense de l'achat du tracteur à gazon commercial et **QUE** cette dépense soit affectée à même la subvention du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET).

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

17-04-048 Nomination d'un auditeur externe pour l'exercice financier de 2017 et d'un service conseil et de support fonctionnel

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard doit mandater une firme d'auditeurs externes pour la vérification de ses états financiers pour l'année 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale recommande l'embauche de la firme *Raymond Chabot Grand Thornton*, car elle considère que les services offerts par cette firme rencontrent les besoins particuliers de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE l'octroi de contrats de moins de 25 000 \$ se fait de gré à gré ;

IL EST PROPOSÉ DE MANDATER la firme *Raymond Chabot Grand Thornton* à titre d'auditeurs externes de la Municipalité pour les états financiers de 2017 au montant de 9 500 \$ plus taxes et **QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

17-04-049 Approbation de la reddition de comptes pour le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 41 593,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE, les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE, la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QUE le rapport spécial de vérification externe n'est plus exigé ;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ QUE la municipalité de Saint-Édouard informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		P	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	



No de résolution
ou annotation

GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette

- Au centre communautaire nous avons un problème de conformité avec le panneau électrique. Il a été réparé.
- Il y a une surconsommation au garage et nous analysons ceci en collaboration avec Hydro-Québec. Dossier à suivre.

GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice

- Une réunion est planifiée avec monsieur Michel Richer, consultant, la semaine prochaine.

Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice

- Rien.

Comité de parrainage Sûreté du Québec – Le Conseiller Claude Poissant

- Rien.

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer

- Nous ferons l'entretien de nos nids de poule.
- Il y aura une vérification du rang St-Georges et de la rue Cloutier, à cause du dégel, par le responsable des travaux publics afin de prendre une décision pour autoriser les camions des services municipaux et autres services tels que : ramassage des ordures, recyclage, etc., pour passer ou non sur les routes.

17-04-050 Abrogation de la résolution 16-06-098 – Autorisation de travaux en régie d'entretien sur le rang St-Georges et la rue Cloutier

CONSIDÉRANT QUE le rang St-Georges et la rue Cloutier sont des zones pavées de gravier qui doivent être entretenues au printemps afin de limiter les dommages causés par le ruissellement de l'eau, le passage des véhicules et l'usure général ;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux a été de 14 210 \$ plus taxes et qu'ils ont été exécutés par la firme Sintra Inc. ;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense a été payée à même la subvention du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (subvention discrétionnaire, député Stéphane Billette) ;

IL EST PROPOSÉ D'ABROGER la résolution 16-06-098.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Initials	Nom	Vote	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	# 5 Daniel Racette	O		
# 2	O	# 6 Alain Poissant	O		
# 3	P	Maire :			
# 4	O	Maire suppléant :			
				ADOPTE A L'UNANIMITE	√
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

17-04-051 Octroyer le mandat à la firme *Contactcité* pour l'offre d'accompagnement dans le cadre des travaux de la Taxe sur l'Essence et la Contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se pourvoir d'une aide professionnelle afin de réaliser les projets adoptés par le conseil municipal dans le cadre du programme de subvention de la TECQ ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de services professionnelle de la compagnie *Contactcité* ;

IL EST PROPOSÉ D'OCTROYER le mandat à la firme *Contactcité* afin qu'elle accompagne la Municipalité dans la réalisation des projets dans le cadre des travaux de la TECQ pour une somme de 13 000 \$ plus taxes, incluant les frais de déplacement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Initials	Nom	Vote	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2	P	# 6 – Alain Poissant	O		
# 3	O	Maire :			
# 4	O	Maire suppléant :			
				ADOPTE A L'UNANIMITE	√
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer

- Rien.



No de résolution
ou annotation

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant

- Monsieur a contacté le responsable des travaux publics aujourd'hui, le 3 avril, pour s'assurer qu'il y a une planification pour les pluies qui s'en viennent.
- Les noms d'Alain Poissant et de Daniel Racette ont été ajoutés sur la liste d'appel de la firme Aquatech.

17-04-052 Transfert au surplus accumulé affecté à l'entretien et la réparation du réseau d'égout pour l'exercice financier 2017

CONSIDÉRANT QUE le budget pour l'exercice financier 2017 a été adopté le 5 décembre 2016, résolution numéro 16-12-200 ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses budgétées pour l'entretien et la réparation du réseau d'égout sont au montant de 105 892 \$ et elles sont enregistrées aux postes de grand-livre 02-415-00-000 à 02-415-00-681 et 02-415-01-000 à 02-415-99-999 ;

IL EST PROPOSÉ DE TRANSFÉRER tout montant non dépensé au 31 décembre 2017, aux postes budgétaires 02-415-00-000 à 02-415-00-681 et 02-415-01-000 et 02-415-99-999 au surplus accumulé affecté à l'entretien et la réparation du réseau d'égout.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère Annie Lussier

- Absente

17-04-053 Engagement permanent – Agente de développement et responsable de la bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-09-143 permettant la création du poste ci-haut mentionné ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 16-10-177 concernant l'embauche de madame Mylène Lavallée au poste d'agente de développement et responsable de la bibliothèque ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Directrice générale ;

IL EST PROPOSÉ DE CONFIRMER l'engagement permanent de madame Mylène Lavallée au poste d'agente de développement et responsable de la bibliothèque.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :		REJETE	

GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier

- Absente

VARIA

Monsieur Claude Poissant, conseiller, fait une mention spéciale pour le beau travail des employés des travaux publics.

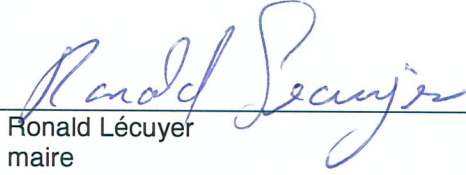


No de résolution
ou annotation

17-04-054 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20 h 28.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE		√
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE		
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		REJETE		
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				


Ronald Lécuyer
maire


Christine Tremblay, oma
directrice générale &
secrétaire trésorière



No de résolution
ou annotation

